

Formulaire de demande de titre d'accès des véhicules 2026
Aéroport International d'OLLOMBO
COLLECTIVITES PUBLIQUES



Ce formulaire doit être utilisé pour toute demande de titre d'accès véhicule (**permanent ou temporaire**). Il doit être rempli avec soin en majuscules d'imprimerie. Toute demande de renouvellement d'habilitation et de titre de circulation doit intervenir au plus tard **30 jours avant l'échéance**.

Type de macaron :

Permanent ☐ Associé ☐ Temporaire ☐

Le véhicule a un titre d'accès de l'aéroport en cours ? Oui ☐ Non ☐

Nom de l'entité à l'origine de la demande :

IMPORTANT

Le titre d'accès des véhicules (Macaron) est délivré aux véhicules exerçant une activité en zone réglementée aéroportuaire.

Il est considéré permanent, lorsque la durée de l'activité excède 3 mois. Le macaron temporaire est délivré aux véhicules appelées à exercer une activité en zone réservée de l'aéroport pour une courte durée n'excédant pas 3 mois.

Outre la date prévue d'expiration du titre d'accès, celui-ci peut être suspendu par l'autorité bien avant en cas de manquements, de l'entité, aux obligations sûreté ou, suite à l'arrêt des activités de l'entité.

Pièces composant le dossier (pour tout type de titre d'accès)

- Une correspondance du responsable de la structure sollicitant le titre d'accès adressée au délégué de l'ANAC à l'aéroport ;
- Formulaire dûment rempli ;
- Copies de la carte grise du véhicule, de l'assurance du véhicule valide ; des permis de conduire des conducteurs du véhicule et, des permis de conduire côté piste de l'aéroport des conducteurs du véhicule.

NB : Le reçu de paiement de la redevance vous sera exigé au retrait du titre d'accès, (pour les structures non exonérées).

.....(Partie réservée au demandeur).....

Partie à remplir par le demandeur (En majuscules d'imprimerie)

Propriétaire du véhicule : _____ Type du véhicule : _____

Marque : _____ Immatriculation : _____ N° de la carte grise : _____

Conducteurs affectés au véhicule :

1.
2.

Secteur d'activité du propriétaire du véhicule.

Signature du responsable et cachet obligatoire de l'entité

Partie à remplir par le correspondant sûreté de l'entité à l'origine de la demande (Employeur ou donneur d'ordre)

Nom du correspondant sûreté : _____

Fonction du correspondant sûreté dans l'entité : _____

Téléphone professionnel : _____ Téléphone personnel : _____

Je certifie être le correspondant sûreté désigné ci-dessus et atteste que cette demande est justifiée par une activité professionnelle du véhicule.

J'ai bien pris connaissance de la réglementation concernant l'utilisation des titres d'accès sur les aéroports et aérodromes en particulier :

- L'obligation de signaler sans délai la cessation de l'activité sur l'aérodrome ou l'aéroport du véhicule;
- L'existence des sanctions administratives.

Signature du correspondant Sûreté et cachet de l'entreprise obligatoire

Date : ____ / ____ / ____

Formulaire de demande de titre d'accès des véhicules 2026
Aéroport International d'OLLOMBO
COLLECTIVITES PUBLIQUES



Entité : Type de macaron

Secteurs de sûreté

NB : Les secteurs de sûreté sont attribués en tenant compte des activités menées sur la plate-forme aéroportuaire.
 Le choix des secteurs de sûreté doit respecter cette disposition.

Secteurs de sûreté et secteurs fonctionnels						Sous-secteur
A	B	TRA	MAN	NAV	ENE	Rs
Aire de stationnement des aéronefs utilisés pour l'embarquement et le débarquement	Salle de tri, de conditionnement et de stockage des bagages de soute au départ et en correspondance.	Aires de trafic	Pistes, voies de circulation et de relation	La tour de contrôle, le bloc technique, les aides à la navigation aérienne	Centrales thermiques et électriques, dépôt d'essence les installations de sécurité incendie	Route de service

Avis de la compagnie de gendarmerie des transports aériens (CGTA)	Signature et cachet

Partie réservée au Comité Opérationnel de Sûreté (COS)

Secteurs/sous-secteurs de sûreté accordés par le COS					Date	Signature et cachet
Secteurs de sûreté				Secteurs de sûreté accordés	Date	Signature et cachet
A	B	RS				
TRA	MAN	NAV	ENE			

Date d'expiration du titre demandé (maxi 1 an) / / 2026

Marque et immatriculation du véhicule:

Partie réservée au Comité Local de Sûreté Aéroportuaire (COLSA).....

Validation des secteurs de sûreté accordés			
Avis	Confirmation / modification des secteurs de sûreté accordés par le COS	Date	Signature et cachet

Marque et immatriculation du véhicule:

Partie réservée à l'autorité compétente de l'aviation

Décision de l'autorité compétente			
Décision	Confirmation / modification des secteurs de sûreté accordés par le COLSA	Date	Signature et cachet

Note : Si le COLSA valide, sans modifications, les secteurs de sûreté attribués par le COS et si, l'autorité compétente accorde les mêmes secteurs de sûreté, une ligne oblique est tracée dans les parties réservées à la confirmation / modification des secteurs de sûreté.